



PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

École Saint-Joseph

Table des matières

1.	But et définition du projet éducatif
2.	Encadrements légaux
3.	Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4.	Groupes consultés lors de l'élaboration du projet éducatif
5.	Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
	5.1 L'école 5-11 5.2 Le personnel 12-17 5.3 Les élèves 18-22 5.4 La famille et la communauté 23-25
	5.2 Le personnel
	5.3 Les élèves
	5.4 La famille et la communauté
6.	Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7.	Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8.	Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
9.	Annexes (Tableaux des taux de réussite)

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le Plan d'engagement vers la réussite.

De ce fait, à leur tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un Projet éducatif contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 74)

Comité pilotage, composé de : 1 professionnel, 1 enseignant par cycle au régulier, 2 enseignants en adaptation scolaire et 2 directions Conseil d'établissement de l'école

Équipe-école

4. Groupes consultés lors de l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 74)

Parents de l'école (questionnaire en ligne)

Personnel enseignant et les professionnels (questionnaire en ligne, comité pilotage et réunions générales)

Conseil d'établissement de l'école

5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Dans cette section, l'établissement fait l'analyse de l'environnement externe et interne. Le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux. (LIP, 97.1)

5.1 <u>L'école</u>

DESCRIPTION DE L'ÉCOLE						
Nom de l'école :	Saint-Joseph					
Nom de la direction de l'école :	Annie Lamoureux					
Nom de la direction adjointe de l'école :	France Courtemanche					
	L'école est située à proximité du centre-ville de Drummondville. L'école Saint-Joseph offre les niveaux d'enseignement du préscolaire et du primaire au secteur régulier pour les élèves du quartier Saint-Joseph. De plus, l'école dessert tout le territoire de la Commission scolaire des Chênes pour les élèves ayant des difficultés graves d'apprentissage et des problèmes langagiers au secteur de l'adaptation scolaire. L'école offre le programme de maternelle 4 ans à temps plein, depuis septembre 2013. Les élèves admissibles à ce programme doivent avoir 4 ans au 30 septembre de l'année en cours et doivent résider à l'intérieur de la liste des codes postaux déterminés par le M.E.E.S. Le mandat de la maternelle 4 ans auprès des enfants : ✓ offrir des chances égales à tous les enfants; ✓ s'assurer que chaque enfant se développe dans tous les domaines; ✓ faire en sorte qu'il croie en ses capacités et découvre le plaisir d'apprendre. Auprès des parents : ✓ valoriser l'engagement parental et soutenir la relation qui unit la famille et l'école Le programme Parenfant est également offert pour les enfants de 4 ans.					

Superficie de l'école : 4 140,6 m ²			
Année de construction : 1929 1 ^{re} partie, 1942 2 ^e partie et 1955 3 ^e partie			
Nombre de locaux disponibles : 46			

Portrait socio-économique de l'école

Indice de défavorisation						
Rang décile de l'IMSE ¹ Rang décile du SFR ²						
10	10					

¹Indice de milieu socio-économique

DONNÉES SUR LA DÉFAVORISATION

Au niveau socio-économique, le territoire de l'école St-Joseph affiche un indice de défavorisation élevé. Le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) calcule annuellement les indices de défavorisation pour l'ensemble des écoles du Québec. Cet indice varie de 1 à 10. L'indice de défavorisation pour le territoire pédagogique de l'école Saint-Joseph est établi à 10 (2018-2019), soit l'indice de défavorisation le plus élevé. Il y a plusieurs familles qui habitent dans des logements à prix modique. Il y a énormément de déménagements à chaque année et beaucoup en cours d'année. Peu de familles du quartier possèdent leur maison. De plus, nous relevons un manque à combler des besoins de base grandissants des familles. Ainsi, il y a une demande pour les dîners de la Tablée populaire, des Petits déjeuners, de l'habillement, des certificats d'entraide et un pourcentage élevé de parents ne pouvant pas assumer les frais scolaires. Notons également un nombre important d'enfants en famille d'accueil.

En 2018-2019, 56 enfants bénéficient du service du Club des petits déjeuners à l'école. Au niveau de la Tablée populaire, nous avons 40 élèves d'inscrits.

² Seuil du faible revenu

Projets favorisant la réussite éducative (motivation et estime de soi)

Le souci de la hausse de la motivation des élèves de l'école fait partie intégrante de la mobilisation du personnel. Plusieurs actions sont mises de l'avant pour la favoriser. Ces actions sont actualisées par les pratiques pédagogiques, par les projets, par les sorties éducatives, etc.

Voici quelques éléments mis en place dans le but de favoriser la motivation et l'estime de soi de nos élèves :

····	
Projet "cirque social"	Les agents de la paix
Spectacle de musique	Les brigadiers
SCP (système de renforcement positif)	Animations littéraires
Enseignement explicite	Spectacle en début d'année
Thème de l'année	Formation d'un conseil des élèves
Semaine des Arts	Sorties éducatives
Affichage des bons coups des élèves	 Activités parascolaires (Wushu, Science en folie, Basketball, Épées mousses)
Certificats de bonnes conduites sur l'heure du dîner	Approche orientante
	 Ateliers philosophiques (préscolaire et 6^e année)

<u>Projet mobilisateur : Cirque social</u>

Le projet en cirque social en est à sa septième année d'implantation. Par ce projet, nous visons le développement de l'estime de soi de nos élèves, ainsi qu'un fort sentiment d'appartenance à notre milieu. De plus, nous espérons que par le biais de ce projet, nous favoriserons davantage la reconnaissance par les pairs et par la communauté, et ce dans le but de soutenir la persévérance scolaire. Le cirque social, au centre de la scolarisation de l'élève, devient son point d'ancrage, qui le suivra tout au long de son primaire, de la maternelle à la 6e année.

Par le biais de la pratique alternative du cirque, les jeunes seront amenés à développer pleinement leurs aptitudes et leur potentiel. Cette approche demandant énormément d'efforts et de persévérance, les jeunes sont encouragés sur une voie positive de développement de soi et d'accomplissement. Par la présentation de spectacles, nos élèves seront fiers de montrer le fruit de cette persévérance à la communauté. Il est à noter que tous les élèves de l'école participent au projet.

Le projet de cirque social devient un élément rassembleur, pour la classe, l'école et la communauté. En ce sens, nous tenons à impliquer la communauté de Drummondville et des environs. L'implication de partenaires issus de la communauté constitue un levier important qui nous permettra de mettre en place notre projet avec des bases solides et assurer sa pérennité. Nous sommes très fiers des partenariats déjà établis avec la communauté.

Inscrit au projet éducatif de l'école, le cirque social représente un moteur de réussite et de persévérance scolaire pour l'avenir et vient donner une couleur particulière à notre milieu. Par la création de liens solides avec la communauté, nous voulons assurer la pérennité du projet pour plusieurs années.

Objectifs du projet du Cirque social :

- ❖ Développer un sentiment d'appartenance à notre milieu
- Développer de saines habitudes de vie
- ❖ Favoriser la persévérance scolaire chez nos élèves
- ❖ Développer l'estime de soi et le sentiment de fierté chez nos élèves
- ❖ Favoriser la participation parentale à la vie scolaire
- ❖ Implication des organismes communautaires et des partenaires sociaux
- ❖ Donner une image positive de l'école et du quartier St-Joseph à l'ensemble de la communauté.

Système de soutien aux comportements positifs (compétences sociales et comportementales)

L'école St-Joseph reconnait qu'il est important de promouvoir et de renforcer activement des comportements appropriés et positifs chez les élèves afin de favoriser et maintenir un milieu d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire dans lequel tous les élèves peuvent atteindre leur plein potentiel. Pour ce faire, les membres du personnel de l'école ont décidé d'entreprendre la mise en œuvre du système de soutien au comportement positif (SCP) dès septembre 2013. Ce système est reconnu comme étant une approche gagnante et ses fondements reposent sur la recherche. Un continuum d'interventions, d'appuis et de conséquences accompagne le système. Nous renforçons les comportements positifs tout en aidant les élèves à faire des bons choix. Les éléments du système seront présentés explicitement aux membres du personnel et aux élèves dès le début de l'année scolaire et éventuellement aux parents.

Afin de favoriser une responsabilisation progressive de l'élève, l'équipe de l'école St-Joseph a mis en œuvre une approche fondée sur un système de renforcement qui développe la motivation intrinsèque. De plus, les attentes comportementales enseignées et renforcées en lien avec les valeurs de l'école permettent le transfert de ces habiletés dans la vie de tous les jours. Les valeurs choisies (respect, responsabilité et réussite) doivent être traduites en comportements observables. Ceci permettra aux membres du personnel de bien identifier les comportements qui peuvent faire l'objet d'un renforcement. Il est important de faire du renforcement puisqu'un comportement adapté qui n'est pas suivi d'aucune attention ou approbation de la part de l'enseignant possède toutes les chances de ne pas se reproduire. Les types de renforcements pouvant être utilisés sont : des félicitations, des étoiles, une remarque positive, un sourire, un renforcement matériel tel qu'un collant, étampe, jetons, etc. Les élèves connaîtront également les attentes comportementales qui doivent être rencontrées à l'école, et ce, dans chacune des aires de cette dernière.

Les attentes comportementales sont enseignées explicitement aux élèves, ce qui veut dire que celles-ci sont démontrées afin que les élèves aient un modèle. Elles sont ensuite pratiquées et reconnues par les membres du personnel.

Programme L'ALLIÉ

Toujours au niveau des compétences sociales et comportementales, nous avons également instauré le programme « L'ALLIÉ » dans les classes de 5^e année. L'Allié est un programme d'intervention en milieu scolaire qui vise à limiter l'aggravation des problèmes de comportement et à réduire la violence en favorisant l'acquisition de compétences sociales chez les jeunes.

Ateliers au niveau des compétences émotionnelles

Des ateliers sont animés par la psychoéducatrice dans les classes de 1^{re} année (au régulier et en adaptation scolaire). Les ateliers visent à prévenir l'apparition de comportements inadéquats à l'école en sensibilisant, en éduquant et en outillant les élèves au niveau socioaffectif. Ces ateliers ont pour but de développer les compétences émotionnelles des élèves : connaissance des émotions, expression des émotions et régulation des émotions.

Ateliers au niveau des compétences sociales

Afin de favoriser les relations harmonieuses et réduire les comportements de violence dans les relations sociales, des ateliers sur la thématique des habiletés sociales sont animés dans les classes de 2^e année (au régulier). Ces ateliers visent à développer des comportements sociaux positifs et pacifiques chez les élèves par le biais d'activités théoriques et pratiques.

Résultats de la consultation auprès des parents de l'école (Un questionnaire en ligne fut rempli par les parents de notre école).

Le questionnaire comptait 20 questions axées sur la qualité des services du milieu et de ses intervenants. D'abord, 76 répondants (30%) nous ont permis de constater à quel point le milieu de vie scolaire de leurs enfants était vraiment apprécié.

Les réponses furent majoritairement positives et à un haut taux de pourcentage de satisfaction. Voici quelques exemples :

À la question 1, nous demandions si leur enfant se sentait bien accueilli à l'école : 80% disaient être en accord ou totalement en accord avec l'énoncé ;

À la question 2, nous demandions si leur enfant se sentait en sécurité à leur école : 74% disaient être en accord ou totalement en accord avec l'énoncé;

À la question 3, nous demandions si le personnel était à l'écoute et disponible pour leur enfant : 78% disaient être en accord ou totalement en accord avec l'énoncé;

À la question 5, nous demandions si en général les enseignants étaient disponibles pour les rencontrer : 80% disaient être en accord ou totalement en accord avec l'énoncé;

À la question 8, nous demandions s'ils étaient bien informés des activités qui se passent à l'école : 80% disaient être en accord ou totalement en accord avec l'énoncé ;

À la question 12, 82% des parents reconnaissent avoir un rôle à jouer dans le cheminement scolaire de leur enfant.

Voici quelques éléments soulevés par les parents quant aux aspects qu'ils apprécient particulièrement de notre école :

- -le cirque social
- -l'implication et la grande disponibilité du personnel
- -le bon encadrement, le soutien et l'aide individualisée auprès des élèves
- -la belle ouverture face aux différences
- -les services au niveau des classes d'adaptation scolaire
- -le système de soutien au comportement positif

Voici maintenant quelques éléments dont nous porterons une attention particulière :

À la question 4, nous demandions s'ils étaient informés des services offerts à l'école : 58% disaient être en accord ou totalement en accord avec l'énoncé;

À la question 9, 40% des parents disent ne pas connaître le projet éducatif de l'école ;

À la question 11, 39% des parents disent que la meilleure façon d'entrer en contact avec eux est de mettre un message dans le sac de leur enfant.

Santé, bien-être, saines habitudes de vie

L'ensemble de l'équipe-école a le souci de faire la promotion de saines habitudes de vie. De plus, plusieurs organismes externes apportent leur soutien afin d'améliorer la santé et le bien-être de nos élèves.

Voici un aperçu des principaux projets implantés à l'école :

- -Jeux organisés sur la cour
- -Participation à la course des Chênes-toi
- -Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS), partenaires (travailleurs sociaux, infirmières scolaires, hygiénistes dentaires...)
- -Plaisir d'hiver
- -Grand défi Pierre Lavoie (participation au défi « Lève-toi et bouge »)
- -Collations offertes aux élèves (commandite de pommes du Marché public)
- -Club des petits déjeuners (des élèves déjeunent à l'école chaque matin)
- -Tablée populaire (des élèves reçoivent un repas chaud chaque midi)
- -Activités parascolaires (Basketball, Épées mousses, Wushu)
- -Pratiques pour le cirque social
- -Sorties dans le milieu (Initiation au ski de fond, piscine)

Projets à venir 2019-2020 :

- -Corridor actif
- -À l'école on bouge (mesure 15023)

5.2 <u>Le personnel</u>

(SEPTEMBRE 2018)

Personnel de l'école	Nombre
Direction:	1
Direction adjointe :	1
Enseignant régulier :	25
Enseignant à temps partiel :	2
Enseignant spécialiste :	8
Enseignant en soutien(mesures dédiées)	3
Orthopédagogue :	2
Psychoéducateur :	2 (5 jours)
Psychologue :	1
Préposé à l'élève :	1
Technicien interprète :	2
Technicien en éducation spécialisée :	15
Secrétaire :	2
Technicien en service de garde :	1
Éducateur en service de garde :	9
Surveillant au dineur :	9
Concierge:	1.25

Une équipe-école engagée

L'ensemble du personnel est très engagé dans toutes les sphères scolaires et éducatives auprès des jeunes de l'école. Il démontre une très grande flexibilité et une ouverture d'esprit. L'engagement, le dévouement et l'implication de l'ensemble du personnel constituent nos principales forces pour favoriser la réussite des élèves. Nous remarquons une grande stabilité au niveau de notre équipe-école.

Bilan des actions porteuses

Les approches pédagogiques sont riches et variées à l'école Saint-Joseph. L'ensemble du personnel est mobilisé à améliorer la réussite éducative de nos élèves. Depuis plusieurs années, nous travaillons à améliorer la concertation et l'harmonisation des pratiques éducatives. L'amélioration du français est une priorité pour l'ensemble de l'équipe école, particulièrement au niveau de la lecture. Afin de cibler les pratiques gagnantes, nous nous appuyons sur les résultats de la recherche.

Voici un aperçu des nombreuses autres pratiques pédagogiques

L'ensemble de ces services contribue à la grande qualité de notre encadrement pédagogique et disciplinaire. Aussi, nos jeunes apprennent à développer des compétences et à les transférer en français, en mathématiques ainsi qu'en sciences et technologies, à partir de tels projets.

- •Enseignement par le jeu et par projet
- •Période de lecture quotidienne
- •Activités d'éveil à la lecture et à l'écriture au préscolaire
- •Intégration de la lecture dans les autres matières
- Animations littéraires
- •Utilisation des tableaux numériques interactifs
- Code d'autocorrection commun
- •Fonctionnement par atelier
- •Situations concrètes en mathématique
- Exploitation de plusieurs ressources littéraires
- Dynamique naturelle de la parole DNP
- Ateliers d'écriture
- •5 au quotidien
- •Marathon de lecture
- •Régularité orthographique
- •Lire à deux
- •Phrase, mot et nombre du jour
- •Lecture partagée enrichie
- •Enseignement explicite des stratégies en lectures
- Arrimage des pratiques pédagogiques

Soutien aux élèves à risque (élèves ayant eu 67% et moins)

Le personnel de l'école St-Joseph est engagé dans l'amélioration de la réussite de tous ses élèves, particulièrement des élèves à risque. En ce sens, plusieurs moyens et projets sont en place afin d'offrir un support aux élèves en difficultés.

LECTURE

Depuis septembre 2013, nous privilégions l'application du modèle d'intervention orthopédagogique à 3 niveaux (RAI). Dans le but de dépister les élèves éprouvant des difficultés de lecture, des chercheurs proposent ce modèle à trois niveaux, fondé sur une intensification progressive de l'enseignement de la lecture. L'intervention dont il est question consiste en un enseignement efficace basé sur les données de la recherche. Il s'agit d'un enseignement explicite et systématique des stratégies de lecture. Lorsque cet enseignement est offert pendant une période donnée, la réponse des apprentis lecteurs doit également être évaluée au moyen d'outils pertinents et valides. C'est alors qu'on peut identifier les élèves qui ne progressent pas dans leur apprentissage de la lecture. Le premier niveau, dans le modèle RAI, est le domaine de l'enseignant de la classe régulière. Il importe donc que ces derniers soient bien formés sur les bases de la lecture et sur son évaluation. Pendant cette période d'intervention de niveau 1, l'orthopédagogue peut servir de soutien en classe pour l'enseignement efficace, la formation des enseignants ou l'évaluation. Après cette intervention de niveau 1, on travaille en petit groupe ou individuellement avec les élèves ciblés. L'intervention de niveau 2 est semblable à la première intervention sauf qu'elle porte spécifiquement sur les éléments en difficulté, selon l'évaluation faite pendant la première étape. Elle doit aussi être plus intensive. On évalue cette deuxième intervention avec des outils spécifiques aux aspects enseignés. On peut ainsi reconnaître les élèves qui, toujours en difficulté, pourront bénéficier de l'intervention de troisième niveau. L'intervention de deuxième niveau peut encore être offerte par l'enseignant régulier, mais elle est souvent la responsabilité de l'orthopédagogue. Au troisième niveau, l'enseignement se doit d'être encore plus ciblé et intensif. C'est à ce moment qu'on peut faire l'hypothèse d'un trouble de la langue écrite.

AUTRES MESURES DE SOUTIEN AUX ÉLÈVES À RISQUE

- Différenciation pédagogique
- Décloisonnement
- Travail en sous-groupe
- Mesures de soutien (ajout de ressources enseignantes au préscolaire et au 1^{er} cycle) : motricité fine et globale, ateliers d'écriture, travail en sous-groupe...
- Mesures de francisation pour notre clientèle immigrante (ajout de ressources enseignantes)
- Récupération
- Soutien orthophonique pour les élèves du préscolaire et des classes de langage
- Psychomotricité pour les élèves du préscolaire en collaboration avec l'ergothérapeute de la CSDC
- Service de psychoéducation, de psychologie, d'orthopédagogie et d'une technicienne en éducation spécialisée pivot en soutien à l'ensemble des élèves
- Salle de détente afin de favoriser le retour au calme et la gestion des émotions
- Coin des émotions en classe pour assurer l'encadrement au besoin
- Élaboration de plans d'intervention
- Rencontres multidisciplinaires
- Programme L'allié
- Démarche d'aide à l'élève
- Ateliers sur la gestion des émotions
- Ajout de périodes d'arts plastiques données par un spécialiste dans la grille-horaire des élèves en adaptation scolaire

Résultats de la consultation auprès des enseignants de l'école

Un questionnaire en ligne fut rempli par les enseignants de notre école. Le questionnaire comptait 17 questions axées sur le soutien et les interventions auprès des différentes clientèles.

À la question 12, nous demandions où se situait leur sentiment d'efficacité pour intervenir et/ou soutenir un élève en crise : 80% disaient se sentir efficace ; À la question 13, nous demandions s'ils aimeraient être mieux outillés pour intervenir et/ou soutenir les clientèles suivantes :

65% des enseignants aimeraient être davantage outillés pour intervenir auprès des élèves dysphasiques (trouble du langage); 50% des enseignants aimeraient être davantage outillés pour intervenir auprès des élèves ayant un trouble d'acquisition de la coordination, ayant un trouble de l'attachement et un syndrome Gilles de la Tourette;

45% des enseignants aimeraient être davantage outillés pour intervenir auprès des élèves ayant une dyslexie dysorthographie, un trouble anxieux et un diagnostic de douance ;

40% des enseignants aimeraient être davantage outillés pour intervenir auprès des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme ;

30% des enseignants aimeraient être davantage outillés pour intervenir auprès des élèves ayant un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.

À la question 14, nous demandions s'ils considéraient leur climat de classe comme étant favorable aux apprentissages : 90% des enseignants ont répondu avoir un climat favorable ou très favorable aux apprentissages.

À la question 15, nous demandions de nommer les interventions qui alourdissent leur tâche (interventions en lien avec l'intégration des élèves handicapés ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage) :

50% des enseignants considère que le nombre de mesures adaptatives alourdit leur tâche ;

45% des enseignants considère que la gestion de classe alourdit leur tâche ;

40% des enseignants considère que le nombre de mesures de modification et le nombre de plans d'intervention alourdissent leur tâche;

35% des enseignants considère que les discussions de cas avec les intervenants et les rencontres et suivis avec les parents alourdissent leur tâche.

Voici quelques éléments soulevés par les enseignants quant aux forces de l'équipe-école au niveau de l'intégration des élèves handicapés ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage :

- grande mobilisation et collaboration entre les membres de l'équipe-école
- structure bien établie au niveau des services offerts dans l'école
- -une belle expertise au niveau du personnel
- -une grande capacité d'adapter les mesures de soutien auprès des élèves ainsi qu'une belle créativité dans le choix de celles-ci
- -bonne communication entre le personnel de l'école

Voici maintenant quelques défis pour lesquels nous porterons une attention particulière :

- -l'intégration grandissante des élèves provenant de la francisation
- -le nombre important de mesures mises en place pour adapter et modifier les apprentissages et les comportements des élèves handicapés ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage
- -le personnel souhaite être mieux outiller avec certains types de problématique chez les élèves afin de mieux les soutenir

5.3 <u>Les élèves</u>

LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES AU SECTEUR RÉGULIER (NOVEMBRE 2018)

Clientèle du secteur régulier	Parenfant 4 ans	Préscolaire 4 ans temps plein	Préscolaire 5 ans	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	
Garçons	11	9	17	14	15	16	16	12	25	
Filles	4	8	16	16	20	13	17	20	14	
Total	15	17	33	30	35	29	33	32	39	
	Total des élèves au secteur régulier (excluant Parenfant)									

LES CARATÉRISTIQUES DES ÉLÈVES AU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE (NOVEMBRE 2018)

Clientèle du secteur adaptation scolaire	Langage 1 ^{er} cycle (1 ^{re} et 2 ^e année)	Langage 2e cycle (3° année)	D.G.A 1 ^{er} cycle (1 ^{re} et 2 ^e année)	D.G.A. 2º cycle (3º et 4º année)				
Garçons	16	6	20	24				
Filles	1	2	10	19				
Total	17	8	43					
	Total des élèves au secteur adaptation scolaire							

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE

LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES AU SECTEUR RÉGULIER (NOVEMBRE 2018)

Clientèle du secteur RÉGULIER	Parenfant 4 ans	Préscolaire 4 ans temps plein	Préscolaire 5 ans	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4º année	5 ^e année	6º année
Nombre de groupes	1	1	2	2	2	2	2	2	2
Nombre moyen d'élèves par groupe	15	17	16	15	17.5	14.5	16.5	16	19.5

LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES AU SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE (NOVEMBRE 2018)

Clientèle du secteur ADAPTATION SCOLAIRE	Langage 1 ^{er} cycle	Langage 2° cycle	D.G.A. 1 ^{er} cycle	D.G.A 2º cycle
Nombre de groupes	2	1	3	4
Nombre moyen d'élèves par groupe	8.5	8	10	10.8

LE SERVICE DE GARDE ET LE TRANSPORT SCOLAIRE

Clientèle	Matin		Midi		Soir
Nombre d'élèves inscrits au service de garde	50		119		58
Nombre d'élèves inscrits à la surveillance des dîneurs	-		153		-
Nombre d'élèves utilisant le transport	219	-	-		219

Intégration des élèves à risque et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (HDAA) en classe régulière

LE POURCENTAGE D'ÉLÈVES HDAA INTÉGRÉS EN CLASSE RÉGULIÈRE (élèves ayant un code de difficulté) (JUIN 2018)

	Préscolaire	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6º année
POURCENTAGE D'ÉLÈVES HDAA INTÉGRÉS EN CLASSE RÉGULIÈRE	8%	23%	19%	14%	17%	15%	16%

LE POURCENTAGE DE PLANS D'INTERVENTION POUR CHAQUE NIVEAU (2017-2018)

	Préscolaire	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
POURCENTAGE D'ÉLÈVES AYANT UN PLAN D'INTERVENTION	16%	19%	59%	37%	54%	41%	88%

LE POURCENTAGE D'ÉLÈVES À RISQUE EN LECTURE (élèves ayant eu 67% et moins au bilan)

POURCENTAGE D'ÉLÈVES À RISQUE EN LECTURE (élève ayant eu 67% et moins)	1 ^{re} année	2 ^e année	3º année	4 ^e année	5º année	6º année
2016-2017	20%	52%	48%	53%	54%	34%
2017-2018	21%	14%	36%	40%	33%	40%

Dans notre analyse des résultats, il faut prendre en considération que nous avons un mouvement important de notre clientèle. Par exemple, en 2017-2018, c'est tout près de 119 nouveaux élèves qui se sont joints à nos cohortes.

LE NOMBRE D'ÉLÈVES AYANT EU UN SERVICE D'ORTHOPHONIE (évaluation et/ou suivi)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'élèves ayant eu le service d'orthophonie à la commission	47	73	55
scolaire.			

LE NOMBRE D'ÉLÈVES IMMIGRANTS EN CLASSE RÉGULIÈRE, AYANT UN SOUTIEN EN FRANCISATION

	2016-2017	2017-2018	
Niveaux	Programme	Programme modifié en	Programme
	Intégration	français et mathématique	Intégration
	Linguistique		Linguistique
	Scolaire et Sociale		Scolaire et Sociale
	(ILSS)		(ILSS)
1 ^{re} année	1	1	0
2º année	2	3	3
3º année	2	2	1
4 ^e année	0	3	5
5° année	2	1	4
6 ^e année	5	0	5

L'école accueille beaucoup d'élèves allophones, ne possédant pas les bases de la langue française requises pour les apprentissages scolaires. Nos élèves immigrants ont recours à des services de francisation.

Les élèves accèdent alors au programme d'intégration linguistique scolaire et sociale modifié (ILSS). Ce programme met l'accent sur les progrès de l'élève favorisant ainsi sa motivation et son engagement dans sa réussite. De plus, il permet une appréciation réaliste et constructive des acquis, des forces et des défis de l'élève. Dès que les apprentissages de l'élève répondent aux exigences minimales du programme de français, langue d'enseignement, celui-ci devra être utilisé.

Caractéristiques et portrait des résultats des élèves au bilan et aux épreuves

COMPÉTENCE EN LECTURE

En comparaison à l'ensemble des élèves de la Commission scolaire Des Chênes, les élèves de l'école St-Joseph réussissent moins bien aux épreuves standardisées MEES-CS. De façon générale, les taux de réussite sont inférieurs à ceux des autres élèves de la CSDC et ce, tant au niveau des épreuves qu'au bilan. La lecture constitue une zone de vulnérabilité.

Nous allons donc prioriser la lecture au niveau de notre plan d'action. Plusieurs moyens sont donc mis en place afin d'uniformiser nos pratiques et ce, dès le préscolaire jusqu'à la 6^e année. De plus, des moyens de suivi sont également mis en place afin de suivre l'évolution des résultats de nos élèves et d'évaluer l'efficacité de nos actions. (voir tableaux p. 30)

COMPÉTENCE EN ÉCRITURE

Comme pour la lecture, nous observons que nos élèves réussissent moins bien en écriture que la moyenne des élèves de la CSDC. Par contre, les taux de réussites aux épreuves standardisées MEES-CS au 3e cycle se comparent à la moyenne des élèves de la CSDC. On observe toutefois une amélioration des taux de réussite aux épreuves depuis les 5 dernières années au niveau du 1^{er} cycle et du 2^e cycle. Même si nous n'avons pas priorisé l'écriture, plusieurs moyens sont mis en place afin d'améliorer les résultats de nos élèves. (voir tableaux p.31)

COMPÉTENCES EN MATHÉMATIQUE (Résoudre)

Aux niveaux des compétences en mathématique, les résultats de nos élèves aux épreuves standardisées MEES-CS se comparent à la moyenne des élèves de la CSDC. Par contre aux résultats des bilans, les taux de réussites de nos élèves sont, en général, inférieurs à la moyenne des élèves de la CSDC. (voir tableaux p.32)

COMPÉTENCES EN MATHÉMATIQUE (Raisonner)

Aux niveaux des compétences en mathématique, les résultats de nos élèves aux épreuves standardisées MEES-CS sont supérieurs à la moyenne des élèves de la CSDC au niveau du 1^{er} cycle et du 3^e cycle. Pour ce qui est du 2^e cycle, le taux de réussite est inférieur au taux de la CSDC. Par contre aux résultats des bilans, les taux de réussites de nos élèves sont, en général, inférieurs à la moyenne des élèves de la CSDC. (voir tableaux p.33)

5.4 La famille et la communauté

LES CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES

	Familles monoparentales			
Nombre d'élèves (au total) Incluant la maternelle 4 ans	Vivant avec maman	Vivant avec papa	Familles d'accueil	Familles traditionnelles
361	156	31	22	152

Familles immigrantes	Nombre de nationalités	Nombre de différentes langues maternelles
2017-2018	34 (110 élèves immigrants)	14
2018-2019	29 (98 élèves immigrants)	7

^{*}L'école accueille beaucoup d'élèves allophones, ne possédant pas les bases de la langue française requises pour les apprentissages scolaires. Nos élèves immigrants ont recours à des services de francisation. Les élèves accèdent alors au programme d'intégration linguistique scolaire modifié (ILSS). Ce programme met l'accent sur les progrès de l'élève favorisant ainsi sa motivation et son engagement dans sa réussite. De plus, il permet une appréciation réaliste et constructive des acquis, des forces et des défis de l'élève. Dès que les apprentissages de l'élève répondent aux exigences minimales du programme de français, langue d'enseignement, celui-ci devra être utilisé.

Participation des parents à la vie scolaire

Sur le plan de l'implication des parents à la vie scolaire, la mobilisation est à développer. Il n'y a pas d'O.P.P. (organisme de participation de parents) de créé. Peu de parents se présentent à l'assemblée générale de parents et il est difficile de combler les postes au niveau du conseil d'établissement. Pour ce qui est de la participation des parents aux rencontres, nous constatons une amélioration. En 2018-2019, le taux de participation des parents à la première rencontre de bulletin au niveau des élèves du régulier s'élevait à 86% et au niveau des élèves en adaptation scolaire 78%.

La communauté

Le quartier

Une concertation de plusieurs partenaires faisant partie d'un comité de travail a participé à l'élaboration d'un projet de Revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Joseph. Plusieurs travaux d'embellissement seront effectués au cours des prochaines années au niveau du quartier Saint-Joseph. Ce quartier multigénérationnel et diversifié dont une partie de la population vive dans la précarité est un secteur à tradition ouvrière. La revitalisation du quartier permettra de réaménager le cœur du quartier, accroître le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens, améliorer les conditions de vie des gens en stimulant l'élaboration d'une stratégie de développement économique et commercial du quartier.

<u>Partenaires externes</u>

Nous avons plusieurs partenaires avec lesquels nous collaborons afin d'offrir les services auprès des élèves et de leur famille.

Centre de pédiatrie sociale « Les Petits Bonheurs »

La pédiatrie sociale s'adresse aux enfants vivant en situation de vulnérabilité. Le modèle du centre de pédiatrie permet de préciser le diagnostic de l'enfant dans le temps, grâce à une approche globale de la santé qui favorise le partage des connaissances de l'enfant, de son réseau familial et des différents professionnels impliqués dans sa vie. Elle permet la création d'une compréhension commune des enjeux qui touchent l'enfant, une coordination des actions entre tous les participants de la rencontre ainsi qu'une participation active de l'enfant et la famille comme partenaires à part entière dans la prise de décision.

CIUSSS (centre intégré universitaire de santé et de services sociaux)

Plusieurs professionnels de la santé (travailleur sociale, infirmière scolaire, psychoéducateur, pédopsychiatre, médecin...) offrent des services à nos élèves et à nos familles. Nous travaillons également avec eux en concertation.

Regroupement interculturel de Drummondville (RID)

Le regroupement interculturel collabore avec les intervenants du milieu scolaire dans le but de faciliter l'intégration des élèves immigrants (interprètes, intervenants culturels...).

6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Dans cette section, l'établissement assure la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. En fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, l'établissement d'enseignement peut aussi inscrire des orientations, des objectifs et/ou cibles qui lui sont propres en autant que ce soit justifié par l'analyse du contexte. (LIP, articles 37 et 97.1)

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école				
	Répond aux	En voie	Zone		
	attentes	d'amélioration	vulnérable		
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les			х		
disciplines et pour tous les ordres d'enseignement					
L'importance de l'intervention précoce	х				
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles			Х		
diversités					
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide					
technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement	х				
que dans les fonctions de travail.					
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés					
d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins			х		
particuliers (y compris des problèmes de stress et					
d'anxiété)					

La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents).	x		
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté.	х		
Les objectifs du PEVR	Analyse d	e la situation de	e l'école
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.		X L'amélioration de nos résultats contribuera à la qualification des moins de 20 ans.	
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire		х	
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.		х	

7. Enjeux

Suite à l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous choisissons de prioriser 3 enjeux qui sont en cohérence avec les enjeux retenus par notre commission scolaire :

- 1- L'importance de la lecture
- 2- L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers
- 3- L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités

8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Enjeu 1 - L'importance de la lecture

Orientation 1 Augmenter le niveau de compétence en littératie							
Objectifs 1.1	INDICATEUR(S)	Situation actuelle 2017-2018	Cibles 2019-2022	PEVR COHÉRENCE			
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite au bilan pour la compétence lire en français.	Taux de réussite au bilan	1 ^{er} cycle 83% 2 ^e cycle 86,9% 3 ^e cycle 87,1%	Augmenter le nombre d'élèves en réussite dans chacun des cycles.	Importance de la lecture			

Enjeu 2 - L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers

Orientation 2 Améliorer le soutien et les services offerts pour les élèves à risque								
Objectifs 2.1	Indicateur(s)	Situation actuelle 2017-2018	Cibles 2019-2022	PEVR COHÉRENCE				
D'ici 2022, diminuer le nombre d'élèves à risque (élève ayant 67% et moins) .	Les résultats au bilan en français lecture.	1 ^{er} cycle 17,5% 2 ^e cycle 38% 3 ^e cycle 36%	Diminuer le nombre d'élèves à risque à chacun des cycles.	Importance de la lecture				

Enjeu 3 - L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités

Orientation 3 Améliorer l'organisation des services offerts pour les élèves immigrants.							
Objectifs 3.1	Indicateur(s)	Situation actuelle 2017-2018 Cibles 2019-2022		PEVR COHÉRENCE			
D'ici 2022, augmenter le nombre d'élèves immigrants qui accèdent au programme de formation de l'école québécoise.	Le nombre d'élèves ayant un bulletin modifié.	1 ^{er} cycle 10% 2 ^e cycle 16% 3 ^e cycle 8%	_	Intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités			

8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la Commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte des nouvelles orientations indiquées par le ministre ou des changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

Inspiré du Guide 4 de 5 – MÉES

Annexes

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES EN LECTURE DE 2014 à 2018												
OBJET	QUI INDICATEUR	III INDICATEUR		-2014	2014	-2015	2015	-2016	2016	-2017	2017	-2018
			014	CS	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS
Épreuve obligatoire de lecture (CS)	FIN 1 ^e cycle	Taux de réussite	94.1	94.6	84.4	94.3	77.4	85.4	51.4	85.1	82.6	83.7
Épreuve obligatoire de lecture	FIN 2 ^e cycle	Taux de réussite	72.7	84.6	78.3	86.6	73.1	84.1	79.5	84.4	60.7	86.3
Épreuve obligatoire de lecture	FIN 3 ^e cycle	Taux de réussite	90	81.2	66.7	79.4	93.8	92.2	72.2	84.4	<mark>70</mark>	81.2

^{***} Il est à noter que les résultats des élèves au secteur de l'adaptation scolaire n'apparaissent pas dans les tableaux. Ces élèves sont exemptés des épreuves ministérielles et ont un bulletin adapté.

	TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN EN LECTURE													
Niveaux	2013-2014		2013-2014 2014-2015		2015	5-2016	2016	-2017	2017-2018					
	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS				
1 ^e année	86.8	92.3	85.7	92.2	<mark>79.5</mark>	91.5	88.9	92.1	83	91				
2 ^e année	93.9	93.6	87.5	94.1	81.3	91	71.4	91.8	83.3	91.1				
3 ^e année	<mark>75</mark>	90.5	85.2	92.6	90.9	93.4	71.9	93.6	97.1	92.1				
4 ^e année	81.8	92.6	78.3	92	76.9	93	79.5	92	<mark>76.7</mark>	93				
5 ^e année	78.9	93	93.8	94	61.9	90.4	57.1	90.5	83.7	90.4				
6 ^e année	100	89.7	81	90	81.3	93.1	70	91.3	90.5	90				

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES EN ÉCRITURE												
OBJET	QUI	INDICATEUR	2013	-2014	2014	-2015	2015-2016		2016	-2017	2017-2018	
	·		014	CS	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS
Épreuve obligatoire en écriture (CS)	FIN 1 ^e cycle	Taux de réussite	64.7	85.3	<mark>75</mark>	90.8	80.6	86.3	77.1	83.1	78.3	81.2
Épreuve obligatoire en écriture	FIN 2 ^e cycle	Taux de réussite	<mark>72.7</mark>	87.4	<mark>56.5</mark>	85.1	<mark>76.9</mark>	86.3	<mark>76.9</mark>	88.4	82.1	88
Épreuve obligatoire en écriture	FIN 3 ^e cycle	Taux de réussite	95	91.8	66.7	91.7	100	89.1	100	93.4	90	90

^{***} Il est à noter que les résultats des élèves au secteur de l'adaptation scolaire n'apparaissent pas dans les tableaux. Ces élèves sont exemptés des épreuves ministérielles et ont un bulletin adapté.

	TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN EN ÉCRITURE													
Niveaux	2013-2014		2014	-2015	2015	5-2016	2016	-2017	2017	17-2018				
	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS				
1 ^e année	84.2	92.3	<mark>85.7</mark>	91.7	<mark>75</mark>	90.7	80.6	91.3	72.3	89.5				
2 ^e année	84.8	94.4	87.5	94.3	84.4	90.8	88.6	91.3	83.3	90.3				
3 ^e année	<mark>75</mark>	90.6	77.8	93.5	84.8	95.2	<mark>75</mark>	91.7	94.1	92.9				
4 ^e année	72.7	92.7	<mark>73.9</mark>	92.1	88.5	93.6	92.3	92.8	86.7	94.1				
5 ^e année	78.9	95.5	81.3	95	66.7	93.1	<mark>76.2</mark>	93	95.3	92.4				
6 ^e année	95	93.5	85.7	94.6	87.5	93.6	90	94.7	90.5	93.3				

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES EN RÉSOUDRE												
OBJET	QUI	INDICATEUR	2013	-2014	2014	-2015	2015-2016		2016	-2017	2017-2018	
	~		014	CS	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS
Épreuve obligatoire en résoudre (CS)	FIN 1 ^e cycle	Taux de réussite	64.7	83.8	77.4	83.9	74.2	73.9	66.7	80.2	87	89.7
Épreuve obligatoire en résoudre	FIN 2 ^e cycle	Taux de réussite	78.3	79.1	78.3	82	<mark>76.9</mark>	91.2	84.2	89.5	<mark>75</mark>	85.9
Épreuve obligatoire en résoudre	FIN 3 ^e cycle	Taux de réussite	90	80.1	81	85.9	75	73.8	88.9	82.7	85	83.3

	TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN EN RÉSOUDRE													
Niveaux	2013-2014		2014	-2015	2015	5-2016	2016	-2017	2017-2018					
	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS				
1 ^e année	91.9	88.2	85.7	89.5	86.7	91.3	81.1	91.3	<mark>83</mark>	89.6				
2 ^e année	84.8	86.8	<mark>75</mark>	88.5	<mark>78.1</mark>	85.3	<mark>64.9</mark>	87.6	<mark>75</mark>	88.2				
3 ^e année	89.3	87.4	70.4	87.2	<mark>76.5</mark>	90.6	54.3	89.3	73.5	86.6				
4 ^e année	73.9	86.8	<mark>78.3</mark>	88	<mark>76.9</mark>	90.7	<mark>70</mark>	90.9	<mark>86.7</mark>	90.7				
5 ^e année	94.7	90	62.5	90.1	58.3	89.7	66.7	90.6	83.7	89				
6 ^e année	90	87	90.5	90.4	88.9	86.9	95	89	100	90.7				

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES EN RAISONNER												
OBJET	QUI	INDICATEUR	2013	-2014	2014	-2015	2015-2016		2016	-2017	2017	-2018
	~		014	CS	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS
Épreuve obligatoire en raisonner (CS)	FIN 1 ^e cycle	Taux de réussite	64.7	87.2	83.9	91.7	93.5	96.3	38.9	83	95.7	90
Épreuve obligatoire en raisonner	FIN 2 ^e cycle	Taux de réussite	82.6	88.8	95.7	93.5	92.3	95.5	73.7	84.4	82.1	94.3
Épreuve obligatoire en raisonner	FIN 3 ^e cycle	Taux de réussite	70	70.7	81	77.2	68.8	70.7	83.3	75.8	85	80.1

	TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN EN RAISONNER													
Niveaux	2013-2014		2014-2015		2015	-2016	2016-	-2017	2017	7-2018				
	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS	014	CS				
1 ^e année	84.2	94.7	80	93.7	<mark>80</mark>	93.4	83.8	93.6	80.9	93.9				
2 ^e année	87.9	95.2	84.4	95.4	84.4	94.2	<mark>73</mark>	93.6	95.8	94.2				
3 ^e année	96.4	91.8	92.6	92.1	91.2	94.3	80	92.9	91.2	92.3				
4 ^e année	87	93.3	78.3	93.8	88.5	94.3	<mark>70</mark>	93.7	83.3	94.8				
5 ^e année	73.7	92.7	93.8	93.4	<mark>78.6</mark>	92.3	<mark>78.3</mark>	90.4	79.1	91.1				
6 ^e année	95	90.9	90.5	92.1	77.8	92.3	89.3	91.3	100	93.1				

Projet éducatif 2013-2018 École St-Joseph